



FAIRTRADE NEWS

Novembre 2020
n° 67



QUAND LE TRAVAIL FORCÉ DES OUIGHOURS PROFITE À L'INDUSTRIE DU TEXTILE

Une centaine de camps, des individus en rang, pour certains chaînes au pied : ces images rappellent les pires moments du siècle dernier. Pourtant, la violente politique de répression menée depuis plusieurs années par le gouvernement chinois envers la minorité religieuse des Ouïghours de Xianjiang – territoire autonome du nord-ouest de la Chine – est bien actuelle.

Cette politique de répression se caractérise par une surveillance intrusive, par l'internement de masse, par l'endoctrinement politique, l'assimilation culturelle forcée, des stérilisations et avortements forcés pour les femmes. A cela s'ajoute des conditions de vie insupportables : manque d'hygiène, privation de nourriture, violences corporelles. D'après un rapport de 2018 d'Amnesty International, **le nombre de détenus des Ouïghours est estimé à plus d'un million**. Selon le gouvernement chinois, qui nomme ces camps d'internement, « camps de rééducation », cette politique se justifie pour lutter contre l'extrémisme religieux, autrement dit une lutte contre tout ce qui diffère de la ligne idéologique du parti communiste chinois.

Un rapport de l'institut australien de stratégie politique publié au printemps 2020, établi ensemble avec 190 organisations de la société civile, dénonce **le travail forcé de 80 000 Ouïghours au service de grandes firmes multinationales de l'industrie du textile, de la technologie et de l'automobile**.

Le rapport mentionne en outre que 80 % du coton chinois est cultivé au Xianjiang et qu'un vêtement en coton sur cinq vendu dans le monde contient du coton ou du fil produit dans cette région. **Comment être donc certain de ne pas être complice du travail forcé des Ouïghours quand on achète un vêtement ?**

MASQUES ET TRAÇABILITÉ

De plus, selon le New York Times du 19 juillet 2020, pour satisfaire la soudaine demande de masques due à la crise sanitaire, la Chine a mis les Ouïghours au travail. Avant la pandémie, il existait 4 entreprises de masques dans le Xianjiang. En août 2020, on en dénombrait 51, dont 17 seraient dans des camps d'internement. Ces masques seraient destinés au marché local mais plusieurs filières d'exportation ont été identifiées. **On peut donc se poser la question sur l'origine des masques achetés en masse par les pays européens à la Chine au début de la crise du Covid-19 et mais aussi se demander si pour les nouvelles commandes de masques, l'Europe, y compris le Luxembourg, veille au respect des droits humains dans la production de ceux-ci.**

Ce grand internement de masse profite à des multinationales qui n'ont que très peu de considération d'ordre social, éthique et environnemental. La question Ouïghour est un symptôme terrible de l'irresponsabilité organisée des marques et de l'absence de traçabilité. Un fonctionnement profondément immoral, fondé sur une approche coloniale et dominante de la mondialisation, qui ne profite qu'à une poignée d'investisseurs tout en renforçant le pouvoir économique de la Chine.

Il est urgent d'établir un cadre juridique qui enrayer les violations massives des droits humains et qui permette l'accès des victimes à la justice. En attendant, que les institutions politiques prennent leurs responsabilités, les citoyens peuvent passer à l'action, en cessant d'acheter frénétiquement à petit

prix, en privilégiant les marques responsables et en faisant pression pour demander un cadre juridique aux responsables politiques qui obligerait les entreprises à une transparence de leurs chaînes d'approvisionnement. Car personne n'a envie aujourd'hui d'être complice du travail forcé des Ouïghours.





LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA FILIÈRE DU CACAO

Le Ghana et la Côte d'Ivoire produisent ensemble environ 60 % de l'offre mondiale de cacao chaque année. Jusqu'à 90 % des agriculteurs dépendent du cacao pour leur revenu primaire. Dans la majorité des cas, il est produit dans des fermes de très petite taille alors que le marché est dominé par trois multinationales représentant presque 60 % de la transformation mondiale de fèves de cacao. Il n'y a pas de raison unique à l'utilisation du travail des enfants dans ce secteur du cacao ; au contraire, il existe de nombreuses causes complexes et interdépendantes. La pauvreté, les bas salaires, l'inégalité entre les petits producteurs et les acteurs de l'industrie, la pénurie de main-d'œuvre, les mauvaises conditions de travail, la faible implication des gouvernements, le manque de possibilités d'éducation, l'exploitation et la discrimination, les troubles et les conflits politiques – et maintenant aussi les effets de COVID-19 – sont autant de facteurs qui contribuent à l'utilisation du travail des enfants dans la production de cacao en Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre du protocole Harkin-Engel – engagement pris en octobre 2001 par l'industrie et les gouvernements d'Afrique occidentale pour réduire le travail des enfants dans la production de cacao d'Afrique occidentale de 70 % au total d'ici 2020 – et à la demande du ministère américain du travail, le NORC (National Opinion Research Center) de l'Université de Chicago a mené une **évaluation sur le travail des enfants et le travail dangereux des enfants tels que définis par les conventions de l'OIT** dans la production de cacao dans ces pays d'Afrique de l'Ouest. Il s'agit de la troisième évaluation indépendante dans le cadre du protocole, les deux premières avaient été réalisées par l'université de Tulane (2008/09, 2013/14). L'objectif principal de l'étude NORC était de mesurer les progrès réalisés (2008/2009 – 2018/2019) dans la réduction du travail des enfants dans les zones de production de cacao.

Comme les deux précédentes études, les résultats de l'étude NORC, publiés le 19 octobre 2020, indiquent que le **travail des enfants est encore très répandu dans les zones de production de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.** Les résultats de l'enquête

indiquent qu'en 2018-2019, environ **1,56 million d'enfants étaient impliqués dans le travail des enfants dans la production de cacao dans les régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana.** Parmi eux, environ **1,48 million d'enfants étaient impliqués dans un travail dangereux des enfants en 2018-2019.** Ce chiffre ne couvre pas le travail forcé des enfants, l'esclavage des enfants ou la traite des enfants.

En 2018-2019, **42 % des enfants ivoiriens dans les régions productrices de cacao étaient exposés à au moins un type de tâches dangereuses.** Environ un quart des enfants étaient exposés à l'utilisation d'outils tranchants (26 %) comme des machettes, des haches, des tronçonneuses, etc. D'autres ont répondu travailler dans des activités de défrichage (26 %). Au Ghana, **plus de la moitié (56 %) des enfants étaient exposés à au moins une activité dangereuse.** L'activité dangereuse la plus souvent signalée était l'utilisation d'outils tranchants, 50 % des enfants ghanéens la mentionnant en 2018-2019. Parmi les problèmes dangereux fréquemment signalés, on trouve le manque de vêtements de protection (16 %), les activités de défrichage (14 %), l'exposition à des produits agrochimiques (14 %) et le transport de charges lourdes (10 %)

Dans un contexte d'augmentation de 62 % de la production totale de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana entre 2008/09 et 2018/19, **le taux de prévalence du travail des enfants** (la proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans impliquée dans le travail des enfants) dans la production de cacao parmi tous les ménages agricoles des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana **a augmenté de 14 points de pourcentage entre les cycles d'enquête de 2008/09 et 2018/19** (passant de 31 % en 2008/09 à 45 % en 2018/19). **La prévalence du travail dangereux des enfants a augmenté quant à elle de 13 points de pourcentage.** Ces chiffres montrent malheureusement que **l'engagement volontaire pris par les grands acteurs de l'industrie du chocolat il y a 19 ans dans le cadre du protocole Harkin-Engel n'a pas été respecté.**

L'étude du NORC conclut qu'une combinaison d'initiatives ou d'interventions est nécessaire pour éloigner les enfants des formes dangereuses de travail et les faire entrer dans des écoles ou des programmes destinés aux jeunes. Dans ce contexte, **la prime de développement Fairtrade est importante.** Avec celle-ci, les organisations de producteurs peuvent choisir de construire et d'entretenir des écoles au sein de leurs communautés, ce qui permet aux enfants de recevoir une éducation plus facilement et en toute sécurité. De plus, les enfants reçoivent un repas dans ces écoles, ce qui est une motivation supplémentaire pour les familles d'envoyer les enfants à l'école.

La responsabilité partagée est la seule façon de mettre fin au travail des enfants dans le secteur du cacao. Les consommateurs, les gouvernements, les organisations de la société civile et les entreprises doivent travailler ensemble pour suivre les progrès et œuvrer de manière constructive en faveur de communautés agricoles et de chaînes d'approvisionnement durables qui respectent tous les droits humains. Le commerce équitable poursuivra son travail avec les entreprises et les organisations qui s'engagent sérieusement à payer les producteurs équitablement, à mettre fin aux violations des droits humains et à plaider pour des lois qui font du commerce équitable la norme plutôt que l'exception.



SAVE THE DATE

26 NOVEMBRE 2020

1001 Saveurs
Chocolatées

Soirée "1001 saveurs chocolatées" à 19h30. Plus d'infos sur events.fairtrade.lu

CHAQUE DON COMPTE !

Vous pouvez contribuer au renforcement des organisations de producteurs et de travailleurs en faisant un don.

Aujourd'hui, 1707 organisations, soit 1,7 millions de producteurs et travailleurs, font partie du commerce équitable certifié Fairtrade. Regroupées au sein de collectifs gérés démocratiquement, les organisations se rassemblent également au sein de réseaux nationaux et régionaux.

Ces réseaux nécessitent un appui financier pour réaliser leur travail annuel au profit des producteurs et de leurs familles. Ils soutiennent les organisations de producteurs dans leur région en matière de formations continues comme par ex. pour la lutte contre le changement climatique, l'autonomisation des femmes, la lutte contre l'exploitation des enfants et le renforcement de la productivité.

En période COVID-19: plus important que jamais

De plus, les organisations servent de relais d'information auprès de leurs membres et familles car la sensibilisation est une condition sine qua non pour empêcher la contamination. Les informations sur le virus sont traduites par les coopératives dans les langues locales et transmises à tous. L'installation d'unités de désinfection des mains et la distribution de savons aux travailleurs sont quelques-unes des mesures supplémentaires prises par les organisations. **La période que nous traversons nous démontre l'importance de ces organisations**

POSSIBILITÉ DE FAIRE UN DON AVEC DIGICASH



DIGICASH
MOBILE PAYMENTS

FAIR FEIERDEEG

Wäffelcher mat Fairtrade Schockela

Neies aus der Bäckerei Jos & Jean-Marie - Schéi knuspreg Wafelen, vun Hand gezappt a feine Fairtrade-Mëlleschokkela. E sisse Plaiséier fir kal Wanterewenter an eng flott Iddi als Kleesecherstiichen. Kafen a bestelle kënnt dir se an de Bäckerei vu Jos & Jean-Marie, souwéi am Cactus.



De Saisons-Highlight ass erëm do - **De Fairtrade Boxemännchen** vum Jos & Jean-Marie. Gefëllt mat Pudding a Fairtrade Schockela suert dës Iwwerraschung och dëst Joer rëm fir eng Geschmacksexplosioun am Mond. Erhältlech an de Bäckerei vu Jos & Jean-Marie, souwéi och am Cactus.

Den Ateliers du Tricentenaire proposéiert iech dëst Joer keng Bull fir op de Bam ze hänke, mee **Bullen aus Schockela** déi der iech



douce op der Zong kënt zergoe lossen. Gitt zu Walfer an d' Bar à Chocolat kucken a genéisst se, eleng, ënner Frënn oder an der Famill.

Loscht op e bësse Faarf op der Fëensterbänk? An enger ganzer Rei Cactus-Supermarchée fannt dir elo niest de beléifte **Fairtrade "Weihnachtsterne"** och elo **Bouquete** mat Eukalyptus, Inkalilien, Oeilleten, Gipskreider a Veronicablummen!



Dir zielt well d'Stonnen an d'Minutte bis endlech 2021 ass? Bestellt elo är **"Fairtrade-Auer"** beim Jos & Jean-Marie. Mat knuspregem Praliné, gefëllt mat schwaarz-wäisser Schockelamousse ass dat déi perfekt Virbereedung fir Silvester!



Galler goes fair! Entdeckt de flotten Adventskalenner vum belsche Chocolatier Galler, mat 100 % Fairtrade Kakao produzéiert!



KLEESERCHERSDAG

Och dëst Joer hunn d'Chocolatieri vun den **Ateliers du Tricentenaire, Jos & Jean-Marie an Namur** eng séiss Palett voller Fairtrade-Schockelaskreatiounen zesummegeallt. Weider Fairtrade Kleesercher an aner Kreatiounen kënnt dir awer och

an de **Weltbutteker** fannen, souwéi bei **Naturata, Cactus** an de **Biobutteker, Epicerien** a Supermarchéen uechtert Land.



Le coin gourmand



Ingrédients

- 200 g chocolat noir Fairtrade
- 1 cuil. à soupe café soluble Fairtrade
- 80 g de noix de votre choix
- 125 g beurre demi-sel
- 150 g sucre Fairtrade
- 3 œufs
- 25 g farine



Brownies au chocolat

Préparation

1. Préchauffez le four à 180°C. Cassez votre chocolat en morceaux et faites-le fondre dans un bol avec le beurre demi-sel au bain-marie. Mélangez en tournant.
2. Incorporez le sucre puis les œufs un par un et mélangez bien. Ajoutez le café, la farine et les noix hachées de votre choix.
3. Versez dans un moule carré (conseil : en silicone pour faciliter le démoulage), lissez la surface et enfournez 20 min au four. Laissez refroidir, démoulez puis coupez en parts.



Découvrez l'intégralité des articles et toute l'actualité de Fairtrade Lëtzebuerg sur

WWW.FAIRTRADE.LU

Vous voulez recevoir la Fairtrade News par e-mail, ou bien vous désinscrivez ?

Rendez-vous sur www.abonnements.fairtrade.lu



IMPRESSUM: HERAUSGEBER Fairtrade Lëtzebuerg a.s.b.l. | 2a, rue de la Gare | L-6910 Roodt-sur-Syre | Telefon: +352 35 07 62 | E-Mail: info@fairtrade.lu | www.fairtrade.lu **FOTOS** Cactus, Galler, Jos&Jean-Marie Neuberg, Ateliers du Tricentenaire **LAYOUT** COMED **DRUCK** Reka Print +
Imprimé sur papier 100 % recyclé

JOIN US ON



FOLLOW US ON



FIND US ON



FAIRTRADE
LËTZEBOURG

LE MOUVEMENT FAIRTRADE INTERNATIONAL

se positionne en faveur d'une législation obligatoire sur la diligence raisonnable en matière de droits humains.

La législation sur la diligence raisonnable est nécessaire pour garantir qu'aucune entreprise ne puisse se soustraire à ses responsabilités sans conséquences juridiques lorsque des violations des droits de l'Homme et/ou des dommages environnementaux sont avérés. Cela est particulièrement important

pour les petits exploitants agricoles et les travailleurs vulnérables, tels que les femmes et les enfants, dont les conditions de vie se sont d'autant plus détériorées en raison de la crise COVID-19 et qui sont en première ligne de la crise climatique.

« Les débats sur la diligence raisonnable et la conduite responsable des entreprises ne sont pas nouveaux pour nous », ajoute Marike de Pena, qui représente l'alliance des réseaux de producteurs africains, asiatiques et latino-américains. « Nous avons vu apparaître des initiatives improductives ces dernières années, notamment parce qu'elles étaient aveugles aux groupes vulnérables et se sont transformées en une prolifération d'exigences pour les producteurs et les travailleurs vivant déjà dans la pauvreté. Les

législations à venir devront être mises en place d'une manière plus inclusive pour répondre aux questions soulevées par les communautés touchées elles-mêmes, telles que l'extrême pauvreté, la vulnérabilité au changement climatique et la faiblesse des prix des matières premières. Les législations sur les droits humains devraient permettre aux producteurs et aux travailleurs de jouer un rôle de premier plan dans les processus de développement du devoir de vigilance afin de mettre en place des mécanismes de prévention, d'atténuation et de réparation crédibles et efficaces ».



Zum ersten Mal in der Geschichte der Internationalen Arbeitsorganisation (ILO) wird ein internationales Arbeits-Übereinkommen von allen Mitgliedstaaten ratifiziert. Am 4. August 2020 wurde "das Übereinkommen der ILO über die schlimmsten Formen der Kinderarbeit von 1999 (Nr. 182)" allseitig ratifiziert. Die allseitige Ratifizierung des Übereinkommens Nr. 182 ist eine starke Erinnerung zur richtigen Zeit an die Bedeutung der ILO-Standards und an die Notwendigkeit multilateraler Lösungen für globale Probleme. Kinderarbeit stellt eine schwerwiegende Verletzung der Grundrechte dar und es liegt in der Verantwortung der ILO-Mitglieder und der internationalen Gemeinschaft, sicherzustellen, dass dieses Übereinkommen vollständig umgesetzt wird, auch durch Due Diligence in globalen Liefer-

ketten, wie vom Generalsekretär des Internationalen Gewerkschaftsbundes, Sharan Burrow, klargestellt.



»» COVID-19 SPEZIAL ««

DER FAIRTRADE HILFSFONDS UNTERSTÜTZT TAUSENDE IM KAMPF GEGEN DAS VIRUS

Mit einem Betrag von insgesamt mehr als 15 Millionen € konnte Tausenden von Produzenten und Arbeitnehmern geholfen werden um die unmittelbaren Auswirkungen der COVID-19-Krise zu bewältigen. Die Finanzierungsmaßnahmen wurden im Mai als sofortige Reaktion auf die Krisensituation ins Leben gerufen.

Diese Mittel sind für einen Zeitraum von 2 Jahren vorgesehen und sollen für eine Reihe kurzfristiger Hilfs- und langfristiger Wiederaufbaumaßnahmen in Asien, Afrika, Lateinamerika und der Karibik verwendet werden. Es ist vorgesehen, Projekte von Kleinproduzenten zu unterstützen um die Ausbreitung von COVID-19 zu verhindern, die Ernährungssicherheit zu gewährleisten, das Einkommen durch Diversifizierung von Anbaukulturen zu sichern und zu erhöhen, Menschenrechtsrisiken in Lieferketten zu bekämpfen und digitale Technologien als Grundlage für den Aufschwung und die Widerstandsfähigkeit der Unternehmen zu verbessern.

Hier ein Beispiel für die Verwendung des Fairtrade-Hilfsfonds:

Die Kakao-Kooperative Bundikakemba in Uganda nutzte einen Teil ihrer finanziellen Unterstützung, um ihre Gemeinde vor Ort durch Funknachrichten über Lebensmittelsicherheit und die Bedeutung der Einhaltung von Hygiene- und COVID-19-Präventionsmaßnahmen aufzuklären. Der Notfallfonds ermöglichte es ihnen außerdem, 20 Handwaschanlagen und zusätzliche Hilfsmittel wie Gesichtsmasken, Händedesinfektionsmittel und Seife für 353 Haushalte bereitzustellen.



Nach dem Erfolg der ersten „Rethink your Clothes“ Kampagne in 2018, freuen wir uns den Beginn der zweiten Edition anzukündigen. Im Rahmen eines Mandats der „Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Angelegenheiten“ des luxemburgischen Ministeriums für auswärtige und europäische Angelegenheiten wird Fairtrade Lëtzebuerg gemeinsam mit Caritas Luxembourg auf die Missstände in der Textilindustrie aufmerksam machen und den fairen Handel fördern.

Weltweit arbeiten über 60 Millionen Menschen in der Textil-, Kleider- und Schuhindustrie; ein Sektor der viele Arbeitsplätze schafft, vor allem in den Ländern des Globalen Südens. Diese Branche ist jedoch stark geprägt von der Ausbeutung menschlicher und ökologischer Ressourcen. Die Arbeits- und Sicherheits-

bedingungen in diesem Sektor sind besonders prekär. Die komplexe und intransparente Lieferkette trägt zu kontinuierlichen Menschenrechtsverletzungen bei. Die Umwelt ist ebenfalls schwer belastet; die Textilindustrie ist nämlich eine der umweltschädlichsten der Welt. Durch seinen hohen Wasserverbrauch und die Nutzung von Pestiziden ist der Anbau von Baumwolle besonders belastend für die Umwelt.

Indem wir verantwortungsbewusster konsumieren und Fairtrade Baumwolltextilien unterstützen, können wir diesen Missständen entgegenwirken und die Arbeits- und Lebensbedingungen der Produzenten und Arbeiter der Textilindustrie langfristig verbessern.

Sie haben Interesse sich für eine Faire Mode zu engagieren? Kontaktieren Sie uns und folgen Sie unsere Kampagne.

 @rethinkyourclothes

www.rethink.lu